

S'NEPOMUK BLÄTTLA

Bulletin communal d'information de Meyenheim

Sommaire

Municipales 2014	1
Un nouveau mode de scrutin	1
Titres d'identité et élections	1
Le clin d'œil alsacien	1
Informations mairie	2
Opération Haut-Rhin Propre	2
ASAME	2
Délibérations du Conseil Municipal du 06 février 2014	3
Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin	4
Ligue contre le cancer	4
Communiqué du magasin COOP	4
Agenda et infos sur les manifestations	4

Horaires d'ouverture de la mairie :

lundi et jeudi
8h30 - 12h30 et 13h - 17h
Mardi
8h - 12h et 13h - 17h
vendredi
8h - 12h30 et 13h - 17h
Tél : 03 89 81 02 40



Municipales 2014

Le bureau de vote sera ouvert à la mairie le 23 mars de 8h à 18h.



Un nouveau mode de scrutin

La loi du 17 mai 2013 a instauré d'importantes modifications :

- L'abaissement à 1000 habitants, du seuil à partir duquel les Conseillers Municipaux sont élus au scrutin proportionnel de liste à deux tours.
- L'obligation de constituer une liste complète respectant la parité comportant autant de candidats qu'il y a de membres au Conseil Municipal.
- L'élection des représentants de la Commune au Conseil de la Communauté (3CHR) en même temps et sur le même bulletin de vote.
- **L'obligation pour tous les électeurs de présenter au moment du vote, en même temps que leur carte électorale, un titre d'identité (voir ci-dessous)**

ATTENTION : TOUT BULLETIN DE VOTE SERA DECLARE NUL SI UN OU PLUSIEURS NOMS SONT RAYES, REMPLACES, DEPLACES, RAJOUTES.



Titres d'identité et élections

Les titres permettant aux électeurs français de justifier de leur identité en application de l'article R. 60 du code électoral sont les suivants :

- Carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire,
- Carte du combattant de couleur chamois ou tricolore,
- Carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie,
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat avec photographie,
- Carte d'identité ou carte de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires,
- Permis de chasser avec photographie, délivré par le représentant de l'Etat,
- Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire,
- Attestation de dépôt d'une demande de carte nationale d'identité ou de passeport, délivrée depuis moins de trois mois par une commune et comportant une photographie d'identité du demandeur authentifiée par un cachet de la commune.

Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport, qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés.



Le clin d'œil alsacien

A hocha Boïm fàngt viel Wend

Un grand arbre arrête beaucoup de vent



Plantation des 2 vergers communaux – 8 mars 2014
Photo NBS/RT

Numéro
71
Mars 2014

Informations mairie

Validité prolongée pour les cartes d'identité

Désormais, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures.

Cet allongement concerne :

- les cartes d'identité délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures. La prolongation de la validité est automatique et ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.
- les nouvelles cartes d'identité délivrées à partir du 1er janvier 2014 à des personnes majeures,

Cet allongement de validité ne s'applique pas aux cartes d'identité délivrées aux mineurs.



Radiorelevé des compteurs d'eau

Depuis le début de l'année nos agents techniques ont procédé à l'installation de compteurs d'eau permettant le relevé des consommations à distance tel que le pratique EDF à ce jour.

Ce remplacement n'engendre pas de frais sauf en cas de mauvais état de la conduite. L'ensemble des foyers sera équipé au courant de l'année.



Objets trouvés

Début janvier, d'honnêtes gens ont eu la délicatesse de rapporter en mairie des objets qu'ils ont trouvés dans la rue à Meyenheim. Il s'agit :

- d'un porte-monnaie noir
- d'une alliance.

Leurs propriétaires (chanceux) sont priés de se rendre en mairie afin d'identifier leurs biens. Un descriptif précis leur sera demandé avant restitution. Plaisantins s'abstenir.



Fermeture mairie

La mairie sera fermée du **vendredi 18 avril au 25 avril inclus**. Merci pour votre compréhension.



Balayeuse intercommunale

La balayeuse intercommunale sera présente dans notre village les **lundi 7 et mardi 8 avril à partir de 8h** pour un balayage de toutes les rues.

Comme toujours, afin d'améliorer l'efficacité de cette intervention, il serait souhaitable de nettoyer vos trottoirs et désherber vos caniveaux ou abords de propriétés. Nous vous remercions également par avance de ne pas garer vos voitures dans la rue.



Report de collecte

La collecte du tri sélectif et des ordures ménagères sera assurée normalement le **lundi de Pâques 21 avril 2014** (journée de solidarité).



Opération Haut-Rhin Propre



Le grand nettoyage annuel de la nature organisé par le CG 68 aura lieu le **samedi 5 avril 2014 de 9h à 12h dans notre commune**.

Espérant impliquer et motiver d'avantage de concitoyens dans cette action peu gratifiante mais ô combien utile, la commune de Meyenheim a décidé de remercier les participants en organisant un **buffet froid à**

l'issue du ramassage.

Ce moment de convivialité sera offert **sur inscription** à ceux qui accepteront de consacrer un peu de leur temps pour collecter ce que d'autres laissent sans vergogne derrière eux. Selon le nombre de participants, une ou plusieurs équipes seront formées. **Des gants de protection seront fournis à chacun.**

Inscrivez-vous en mairie ou au 03 89 81 02 40 avant le 30 mars. Puis rendez-vous sur la place de la mairie le samedi 5 avril à 9h.



ASAME

Existant depuis 40 ans, l'ASAME est présente dans tout le sud du département.



L'association a des activités de soins, d'aides et de répit Alzheimer qui permettent aux bénéficiaires de rester chez eux le plus longtemps possible, afin d'éviter ou de retarder un séjour en institution. Parmi les aides l'ASAME propose un service de livraison de repas à domicile pour les personnes âgées et les personnes en situation de handicap. Des menus complets ou des plats uniques peuvent être commandés et sont servis dans de la vraie vaisselle, après avoir été préparés par des traiteurs ou restaurateurs locaux.

Des aides complémentaires existent également : aide aux actes essentiels, tâches ménagères, entretien du cadre de vie, accompagnement dans les sorties... Ces aides professionnelles de qualité cherchent à répondre au mieux aux besoins quotidiens de chacun.

ASAME - 4 rue des castors à Mulhouse
Renseignements 03 89 60 24 24 www.asame.fr



Délibérations du Conseil Municipal du 06 février 2014



1. ONF : Programme des travaux d'exploitation - État de prévision des coupes

Le Conseil Municipal a pris connaissance du programme des travaux d'exploitation 2014 et de l'état de prévision des coupes. Après délibération, le Conseil Municipal décide :

- d'approuver les travaux de maintenance pour un montant estimatif de 1 200 € HT, de sylviculture pour un montant estimatif de 1 200 € HT et des travaux divers pour un montant estimatif de 540 € HT présentés par l'ONF en forêt communale de Meyenheim pour 2014 ;
- d'approuver l'état prévisionnel des coupes chablis et bois non façonné pour un montant prévisionnel de recettes brutes hors taxes de 5 350 € pour un volume de 199 m3 ;
- de déléguer le Maire pour les signer et pour approuver par voie de convention ou de devis leur réalisation dans la limite des moyens ouverts par le Conseil Municipal.

Les crédits correspondants à ces programmes seront inscrits au budget primitif 2014, soit 1200 € HT (1 320 € TTC) pour les travaux de maintenance, 1200 € HT (1 320 € TTC) pour les travaux de sylviculture, 540 € HT (594 € TTC) pour les travaux divers.

2. Ecole maternelle : demande de matériel informatique

Madame le Maire soumet au Conseil Municipal la demande de Madame WURCH, enseignante à l'école maternelle, pour l'achat de 2 ordinateurs portables qui seraient utilisés en-dehors des heures de classe pendant les heures d'aide pédagogique complémentaire. Après délibération, le Conseil Municipal décide par 7 voix pour, 4 voix contre et une abstention d'émettre un avis défavorable à cette demande.

3. Mission Locale pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes

Mme le Maire soumet au Conseil Municipal la reconduction de la convention définissant la mise en place de quatre journées mensuelles pour l'accueil, l'insertion sociale et professionnelle des jeunes âgés de 16 à 25 ans, mise en œuvre par la Mission Locale Haut-Rhin-Nord. La Mission Locale assure un accueil et une information de proximité personnalisés et un accompagnement individuel dans la construction d'un parcours d'insertion sociale des jeunes. Après délibération le Conseil Municipal décide d'autoriser le Maire à signer la convention, d'accorder une subvention forfaitaire annuelle de 120 € pour l'année 2014.

4. Société des Amis de la bibliothèque départementale de prêt

Après délibération, le Conseil Municipal décide d'allouer une subvention d'un montant de 122 € à la Société des Amis de la bibliothèque départementale de prêt.

5. Subventions scolaires

a) Collège St Joseph

Après délibération, le Conseil Municipal émet un avis favorable à la demande de l'Institution St Joseph de Rouffach d'une subvention pour alléger le coût des voyages scolaires concernant 10 enfants domiciliés dans la commune et décide d'allouer la somme de 20 € par élève soit un montant total de 200 €. Les crédits seront inscrits au budget primitif 2014.

b) Institution St Jean

Après délibération, le Conseil Municipal émet un avis favorable à la demande de l'Institution St Jean à Colmar d'une subvention pour alléger le coût des voyages scolaires concernant 1 enfant domicilié dans la commune et décide d'allouer la somme de 20 € par élève soit un montant total de 20 €. Les crédits seront inscrits au budget primitif 2014.

c) Association sportive collège Schœlcher

Après délibération le Conseil Municipal émet un avis favorable à la demande de l'association sportive du Collège Victor Schœlcher d'Ensisheim d'une subvention de 3,05 € par licencié, montant équivalent à celui versé par le Conseil Général, concernant 11 enfants domiciliés à Meyenheim, soit une subvention totale de 33,55 €.

6. Association : achat de gobelets

Madame le Maire soumet au Conseil Municipal la demande de plusieurs associations locales concernant l'achat de 1 600 gobelets réutilisables pour un montant de 861,37 €. Ces gobelets seraient à la disposition de toutes les associations du village qui le souhaitent. Une consigne de 1 € par gobelet serait ajoutée au prix de la consommation. Les gobelets manquants seraient à remplacer par l'utilisateur. L'emprunt et le rachat des gobelets se fait selon les modalités définies dans le mode d'emploi consultable en mairie. Après délibération, le Conseil Municipal décide par 10 voix pour et 2 voix contre d'émettre un avis favorable à cette demande, d'inscrire les crédits nécessaires au Budget 2014.

7. Permis de construire et permis de démolir

Le Conseil Municipal a pris connaissance des permis de construire suivants :

- construction d'une maison individuelle sise rue des jardins, déposé par M. BOOG Rémy et Mme ROST Julie,
- construction d'un local de rangement sis 44 rue de la gare, déposé par M. et Mme RIGEL Bernard.

Le Conseil Municipal a pris connaissance des permis de démolir suivants :

- démolition d'un hangar sis rue du faubourg, déposé par M. WEISS Claude,
- démolition d'un ancien transformateur électrique sis rue du Faubourg, déposé par la Société SOVIA.



Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin

Au cours de la séance du 30 janvier 2014 les délégués de la 3CHR ont décidé :



- d'approuver le plan de financement des travaux de voirie rue de la Gare à Niederentzen pour 73 400 € HT,
- d'accepter la délégation de maîtrise d'ouvrage des travaux d'aménagement de la rue de l'Ill à Meyenheim pour un montant estimatif de 282 425 € HT,
- d'autoriser le Président à signer l'avenant n°1 au Contrat Enfance et Jeunesse à intervenir avec la CAF permettant de valider la participation financière (16 765 €) sur la part extrascolaire et les 5 places supplémentaires en crèche,
- d'adhérer à l'association de la Maison de la Nature du Vieux Canal à Hirtzfelden, de désigner le Président en qualité de représentant de la 3CHR et de verser une avance de 10 000 € sur la subvention de fonctionnement de 35 000 € ;
- de créer à compter du 01 février 2014 un poste d'adjoint administratif 1^{ère} classe à temps complet.

Le Conseil de Communauté a pris acte des orientations budgétaires 2014.

Le Président a informé le Conseil de Communauté de l'utilisation de la délégation de compétences pour les décisions suivantes :

- signature de l'avenant n° 1 pour un montant de 1937 € HT dans le cadre de l'aménagement de la rue du stade à Niederhergheim,
- signature de l'offre présentée par la SOGEST relative au raccordement au réseau d'eau de la ZA La Passerelle 2 pour 27 489 € HT,
- signature du marché de travaux lot « voirie - eaux pluviales » dans le cadre de l'aménagement de la rue de la Gare à Niederentzen pour 57 274 € HT,
- attribution des marchés de travaux (lots 1 à 8, 10 à 15, 18 et 19) pour la construction de la déchetterie intercommunale à Ensisheim pour 767 790 € HT,
- attribution des marchés de travaux (lots 1-2-3-6-7-8-9-11-12 et 13) pour la construction de la salle communale à Biltzheim pour 585 396 € HT.



Ligue contre le cancer



La quête, organisée par le Comité Départemental de la Ligue Nationale de Lutte contre le Cancer, aura lieu du **17 au 23 mars 2014**. Nous vous remercions par avance pour votre générosité et l'accueil chaleureux que vous réserverez à nos quêteuses qui se mobilisent pour cette cause qui nous concerne malheureusement tous. **Veillez noter que Mme Céline LOEWERT, recrute de nouveaux quêteurs pour la ligue contre le cancer. Merci de la contacter au 03 89 81 07 88 afin de lui proposer vos services.**

Communiqué du magasin COOP



Suite au récent changement de distributeur, le magasin Coop de Meyenheim sera totalement réachalandé. Le stock actuel devra être épuisé et de nombreux articles seront en promotion **jusqu'au 08 avril**. **Le magasin sera fermé pour réapprovisionnement le 09 et 10 avril. Réouverture le vendredi 11 avril à 7h30.** La gérante remercie d'avance les clients pour leur compréhension face à ces désagréments.



Agenda et infos sur les manifestations

Don du sang

L'Amicale des donneurs de sang vous invite à sa collecte le **31 mars** à Réguisheim, **espace 3 cœurs de 16h30 à 19h30**.

Renseignements : Charles HEGY - 03 89 81 70 95



Courses aux œufs de Pâques

MM Loisirs donne rendez-vous le **19 avril de 15h à 16h30** aux enfants du RPI (préinscrits) pour une grande chasse aux œufs de Pâques. **Pour leur sécurité la rue Saint Michel sera fermée à la circulation entre la rue des Lilas et la rue des Violettes. L'accès à la rue saint Michel par la rue des Roses sera fermé.** Nous prions les riverains de bien vouloir nous excuser pour la gêne occasionnée. **Buvette sur place ouverte à tous.** Infos : Nathalie - 06 67 02 45 45



Orchestre choral

Le FC Meyenheim organise une **grande soirée Flashback "années 80" samedi 26 avril 2014 dans la salle polyvalente de Meyenheim.** Ouverture des portes à 19h30. Repas 20 € : Kir, pâté en croûte chaud, dessert, café. Réservations : Pierrot Hanser - 03 89 81 03 88



Annulation de la Maibummel

La Société de Musique Fraternité vous informe que la **marche populaire du 01 mai 2014 est annulée** et vous donne rendez-vous en 2015 pour une prochaine édition.



A Friejhohr fer unseri sprochen

a Friejhohr fer unseri Sprochen...
Samedi 17 Mai 2014
Théâtre Sketchs Chants Danses

Entrée gratuite, début du spectacle à 19h30
Places limitées, réservation au : 03 89 26 46 04

Les amis de Nepomuk
<http://omisdenspomuk.free.fr>

Elzasisch
Iroh bombirch

